

***EXTRAIT***  
***DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***  
***DU CONSEIL MUNICIPAL***

---

**SEANCE DU 9 MARS 2023**

---

**OBJET :**

CM2023\_018  
Renouvellement de la  
convention de  
partenariat pour  
la diffusion  
cinématographique en  
région  
Nouvelle-Aquitaine

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le trois mars deux mille vingt-trois.

**PRESENTS :**

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN /  
RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / RATISKOL /  
DANIEL / PETIT / MAGEAUD / JUAN / DORIDOT / BOTTON /  
AFONSO CORREIA / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ /  
FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY /  
DELHAYE

**ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :**

Madame DUBOIS représentée par Monsieur DORIDOT  
Madame TOURNEUR représentée par Madame JUAN  
Madame ROUIL représentée par Monsieur DANIEL  
Madame NICOLE représentée par Madame BETIZEAU

***NOMBRE DE  
Conseillers Municipaux  
ayant pris part au vote***

**29**

***DATE DE  
L’AFFICHAGE  
de la liste des  
délibérations***

**13 mars 2023**

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT  
POUR LA DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE EN REGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention de partenariat avec le Centre Régional de Promotion du Cinéma (CRPC) via la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, association de loi 1901, située au 33 rue Saint Denis à Poitiers, ainsi que l'association Saujon Anim', pour une année à compter de la date de signature.

Ce partenariat a pour objectif de mettre en œuvre une programmation cinématographique à la salle de spectacle la Salicorne, dans le respect de l'œuvre, de la législation, du confort des spectateurs et dans un souci d'équilibre budgétaire.

Le CRPC s'engage à apporter son conseil et son expertise aux partenaires locaux et collectivités dans l'organisation des projections. L'association Saujon Anim' s'engage sur les moyens logistiques de chaque séance (billetterie, gestion des entrées, jauge des spectateurs...).

La Commune de Saujon, partenaire de l'opération, met à disposition gratuitement la salle de spectacle et verse au CRPC une participation de 50 € pour chaque représentation (tarif 2023 fixé par le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement).

La facturation interviendra en fin d'année civile et tiendra compte du nombre exact de séances organisées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'ACCEPTER la convention de partenariat pour la diffusion cinématographique dans les conditions suscitées avec le Centre Régional de Promotion du Cinéma (CRPC, la Ligue de l'Enseignement) et l'association Saujon Anim',
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention.

**Pour** : 29  
**Contre** : /  
**Abstention** : /

Fait et délibéré le 9 mars 2023

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA